Questionnaire (suite)

Pour vous, les «jardins collectifs» c'est ? (plusieurs réponses possibles)
☐ La possibilité d'un loisir, le jardinage
☐ L'occasion de nouer des relations avec d'autres Bessancourtois (entre générations, entre quartiers...)
☐ Le moyen de cultiver des fruits et légumes sains pour se nourrir
☐ Transmettre, faire découvrir les techniques de culture
☐ Dynamiser la vie de quartier
☐ Embellir notre cadre de vie

Quelle surface souhaiteriez-vous exploiter en individuel ou en famille ?
☐ 25 m² ☐ 50 m² ☐ 100m²

Participer aux «jardins collectifs» suppose d'adhérer à une association de gestion et de respecter un règlement. Etes-vous d'accord avec ce principe ?
☐ oui ☐ non

Le fonctionnement des jardins imposera des frais à la ville, seriez-vous prêt à payer un loyer pour bénéficier d'un jardin
☐ oui ☐ non

Si oui, quel loyer annuel en fonction de la surface souhaitez-vous ?
.....€ pour 25 m² .....€ pour 50 m² .....€ pour 100 m²

Souhaitez-vous rejoindre le groupe qui pilotera l'aménagement des jardins ?
☐ oui ☐ non

Avez-vous des suggestions à formuler pour le projet de «jardins collectifs» ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire « Jardins Collectifs » à retourner à l'accueil de la mairie par courrier ou à l'adresse suivante : Place du 30 Août 95550 Bessancourt, ou par e-mail à : pole.amenagement@ville-bessancourt.fr

RENSEIGNEMENTS
Si vous souhaitez pouvoir être invité(e) à une réunion sur les jardins collectifs ou recevoir directement des informations, indiquez-nous :

Nom : .....
Prénom :.....
Adresse : .....
.....
Mail : .....
Téléphone :.....

Vous pouvez également déposer le questionnaire lors de la Fête des Meuniers.
Les Meuniers en Fête, animations familiales autour du projet d'Écoquartier et du développement durable.
Samedi 23 septembre de 13h à 19h – Zac des meuniers
Entrée libre – 01.30.40.44.90

Partage

Tous **fibrés** à Bessancourt

Interview de Rachid ADDA, Directeur Général du Syndicat Mixte Val-d'Oise Numérique

Quel est le rôle du Syndicat Val d'Oise Numérique ?
Le syndicat mixte Val-d'Oise Numérique a été crée par le Préfet du Val-d'Oise en janvier 2015 pour porter l'initiative publique inscrite au schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN VO) adopté par le Département du Val-d'Oise en juin 2012. Il est constitué des intercommunalités valdoisiennes et du Département qui lui ont transféré leur compétence L1425-1 du CGCT dite numérique. En zone d'initiative privée où les opérateurs privés ont déclaré une intention de déploiement, il suit et accompagne l'action de ces opérateurs pour vérifier qu'elle est bien conforme à leurs engagements conventionnels et pallier à leur carence éventuelle. Ailleurs dans les communes où les opérateurs ont jugé que ce n'était pas assez «rentable» pour eux, il est, en qualité de maitre d'ouvrage, l'opérateur qui déploiera l'infrastructure de fibre optique nécessaire.

Quels sont ses principaux objectifs ?
Le principal objectif du syndicat est d'abord celui inscrit au SDAN du Val-d'Oise en matière de desserte Très Haut Débit du territoire : la fibre optique jusqu'à l'habitant ou l'entreprise pour tous les Valdoisiens à l'horizon 2020 par la complémentarité des initiatives privées et de l'initiative publique. A ce jour sur les 550 000 locaux à raccorder dans le Val d'Oise, près de 112 000 n'étaient l'objet d'aucune initiative privée. Le syndicat poursuit donc le travail accompli sur la zone DEBITEX par le Département du Val d'Oise pour 7 communes de l'Est du Val-d'Oise (36 000 prises) par la mise en œuvre d'un nouveau réseau d'initiative publique qui se dénomme VORTEX (Val d'Oise Réseaux Telecoms Express) et qui concerne plus particulièrement votre commune.

Son champ d'action est-il plus large que le déploiement ?
Le syndicat agit aussi sur d'autres leviers pour développer les usages numériques et favoriser leur appropriation par le plus grand nombre dans une logique d'une meilleure accessibilité numérique. Il souhaite ainsi déployer des guichets citoyens sur des lieux de médiation existants pour accompagner les administrés dans leurs démarches administratives dans un contexte de dématérialisation croissante de l'accès aux droits. Il va implanter en 2018 sur le site de l'ancienne SEGPA du Collège d'Ecouen, rénové à cet effet par le Département, un centre de formation aux métiers de la fibre optique et du bâtiment intelligent afin d'ouvrir ses formations dans des secteurs d'avenir au public en insertion et aux jeunes chômeurs ou décrocheurs. Enfin il peut accompagner les communes sur leurs projets numériques (wifi urbain, e-education, ...) en s'appuyant sur la centrale d'achat qu'il a créée et sur le réseau de partenaires qu'il a su constituer par son expertise.

Le syndicat a mis en place une délégation de service public. Quelles sont les missions du délégataire désigné ?
Val-d'Oise Fibre (TDF) a été désigné en février dernier pour concevoir, établir, exploiter et commercialiser le réseau VORTEX à l'issue d'une procédure de près de 18 mois. Sa mission de délégataire est donc la mise en œuvre de ce réseau et de créer les conditions de son ouverture à l'ensemble des fournisseurs d'accès qui souhaiteront commercialiser leurs services auprès des habitants. Dans ce cadre, il a aussi des obligation en matière d'insertion et de formation ainsi que des engagements pour participer au financement des actions du syndicat sur les usages numériques. Il installera aussi d'ici la fin de cette année son centre national d'expertise fibre (50 ingénieurs et techniciens) sur le territoire du Val-d'Oise.